

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Société
de développement
de la Baie-James

Québec 

Votre 
gouvernement

Québec 

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée et produite par la Direction de projet de la Société de développement de la Baie-James (SDBJ).

Renseignements

Téléphone : 819 739-4717

Internet : www.sdbj.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-95484-2 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec

Table des Matières

- Table des Matières3**
- Message du président-directeur général5**
- L'organisation en bref6**
 - Mission6
 - Vision6
 - Valeurs6
 - Compétence7
 - Agilité7
 - Collaboration7
 - Respect7
 - Intégrité7
 - Quelques données clés en matière de développement durable8
 - Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques9
 - Contexte interne10
 - Contexte externe10
- Plan d'action de développement durable12**
 - Action 1 : Intégrer la composante environnementale des critères ESG aux outils existants d'analyse de projets12
 - Action 2 : Identifier les territoires à protéger dans les écosystèmes sous représentés du réseau des aires protégées du Québec13

Action 3 : Tenir un registre de signalement des espèces fauniques et floristiques sensibles.....	14
Action 4 : Attribuer à une usine de transformation du bois ou à un résident du territoire, les bois commerciaux coupés dans le cadre des travaux routiers et de l'ouverture des carrières et sablières.....	15
Action 5 : Rendre les aéroports sous gestion par la SDBJ, accessibles au grand public.....	16
Action 6 : Accorder une bourse d'excellence à une entreprise détenue majoritairement par des femmes, par des autochtones et/ou par des personnes issues de la diversité.....	17
Action 7 : Accroître les retombées économiques régionales liées aux activités de la SDBJ.....	18
Action 8 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles	19
Action 9 : Offrir du financement à taux préférentiel à des entreprises qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	20
Action 10 : Établir des critères d'achat responsable dans nos contrats d'acquisition de biens et de services, suivre le volume et la valeur des contrats qui répondent à ces critères à partir du système SEAO.....	21
Action 11 : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de la SDBJ.....	22
Action 12 : Utiliser des techniques de construction intégrant le recyclage des matériaux résiduels lors de la conception des projets.....	23
Action 13 : Électrifier le parc automobile.....	24
Tableau synoptique	25

Message du président-directeur général

Depuis sa création et tout au long de son parcours, la Société de développement de la Baie-James a bâti et entretenu des liens étroits et une saine collaboration avec chacune des communautés établies sur notre territoire d'intervention et avec les différents acteurs œuvrant au développement de la Baie-James. Aujourd'hui, la nature et la portée des mandats qui nous sont confiés par nos partenaires témoignent bien de leur haut niveau de confiance à notre égard et d'une forte cohésion qui marque le tissu social dans lequel évoluent nos relations d'affaires depuis plus de 50 ans. Cette confiance réciproque construite au fil du temps, un mandat à la fois, nous confirme non seulement dans notre rôle en tant qu'acteur incontournable du développement sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, mais également dans la poursuite de notre mission qui s'inscrit déjà fortement dans une réelle perspective de développement durable.

Aujourd'hui, à l'instar de plus de 110 autres ministères et organismes, nous répondons à l'appel du Gouvernement du Québec et déposons fièrement notre Plan d'action de développement durable pour l'exercice 2023-2028. Aussi, j'invite tous nos collaborateurs internes et externes à se l'approprier, de manière à ce que ce plan d'action devienne notre feuille de route pour réaliser plus fortement un développement qui favorise à la fois l'efficacité économique, l'équité sociale et le maintien de l'intégrité des milieux naturels.

Alain Coulombe



L'organisation en bref

Mission

À titre de mandataire du gouvernement du Québec, la Société a pour mission de :

« Favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins. »

Conformément à l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, dans le cadre de sa mission, la Société favorise la concertation avec les autres partenaires sur le territoire, que ce soient des partenaires des secteurs public ou privé. La Société peut également exécuter tout mandat confié par le gouvernement, un ministère, un organisme ou une société. Le Gouvernement de la nation crie et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James peuvent également proposer des mandats au Gouvernement du Québec et au Gouvernement du Canada, qui à leur tour, peuvent les confier à la Société. Ces deux ordres de gouvernement peuvent aussi proposer au ministère des Ressources naturelles et des Forêts des projets de directives portant sur les objectifs et les orientations de la Société.

Vision

De par son expérience acquise au fil des années, la Société a su développer une expertise reconnue et les compétences lui permettant de susciter davantage de projets ayant des retombées économiques pour la région. Son savoir-faire et les moyens à sa disposition lui permettent de se donner une vision pour guider ses choix stratégiques, soit :

Être une organisation entreprenante et reconnue, dont les réalisations génèrent d'importantes retombées économiques pour le territoire.

Valeurs

La Société a également des valeurs bien ancrées dans ses pratiques de gestion et dans ses relations avec les partenaires sur le territoire. Chacune des directions et tous les employés de la Société doivent intégrer ces valeurs dans leurs pratiques professionnelles :

Compétence

La Société entend promouvoir le développement continu de ses expertises et de ses méthodes de travail dans chacun de ses secteurs d'activité. Pour ce faire, les membres du personnel doivent être compétents et mobilisés afin qu'ils puissent adhérer à la mission, à la vision, aux valeurs, aux orientations et aux objectifs de la Société.

Agilité

Au fil des années, la Société a toujours su adapter ses actions au contexte sociopolitique de la région ainsi qu'à son environnement d'affaires, ce qui lui permet de relever les défis qu'elle se fixe. Elle entend promouvoir la créativité et l'innovation dans le développement de ses stratégies organisationnelles.

Collaboration

Dans ses relations d'affaires, la Société encourage le dialogue ainsi qu'une très grande adaptation de son offre de service aux besoins de ses clients et de ses partenaires. Elle favorise également une culture managériale axée sur l'écoute et la recherche de solution concertée.

Respect

La Société prend ses décisions d'affaires en tenant compte de ses objectifs et de son statut de société d'État dans le respect de ses partenaires et des membres de son personnel. La Société est particulièrement à l'écoute des attentes des personnes et des parties prenantes (autres organisations, entreprises, gouvernement de la nation crie, etc.) avec lesquelles elle collabore, ainsi qu'avec ses employés. Ses relations sont basées sur un rapport de confiance mutuelle.

Intégrité

La Société et les membres de son personnel s'engagent à avoir des comportements honnêtes, en tout respect d'une haute éthique professionnelle.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
98,83 ETC en 2022	Selon le budget 2023, le nombre d'équivalents à temps complet (ETC) pour 2022 était de 98,83
2 246 km de routes sous contrat de gestion par la SDBJ	La SDBJ assure l'entretien et l'amélioration de la majeure partie des routes d'accès sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.
80 % du chiffre d'affaires génère des retombées économiques directes en région	Les retombées économiques régionales issues des activités de la SDBJ, couvrent largement les différents secteurs d'activité, allant de la création d'emplois au soutien de la production de biens et services externes.
5 points de services répartis sur l'ensemble du territoire	Chibougamau, Matagami, Radisson, Relais routier du km 381, Aéroport de La Grande-Rivière.
1 aéroport et 5 aérodromes	La SDBJ est propriétaire de l'aéroport de La Grande-Rivière. De plus, elle assure la gestion et l'entretien de l'aérodrome de Matagami pour le compte du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Elle assure également l'entretien et la gestion des aérodromes de Fontanges, de Némiscau, de La Grande 3 et de La Grande 4, pour le compte d'Hydro-Québec.
Effet de levier des investissements réalisés dans le secteur minier = 1 : 23	Le portefeuille de placements miniers de la SDBJ participe à des investissements dans plusieurs entreprises minières sur le territoire. Cette participation produit un effet d'entraînement auprès d'autres investisseurs institutionnels ou privés. En 2020, chaque dollar investi par la SDBJ a généré des investissements de 23 \$ provenant d'autres acteurs, générant un effet levier de 1 : 23.
104,9 M\$ de travaux d'exploration minière générés entre 2018 et 2020	Les travaux d'exploration minière effectués aujourd'hui sont essentiels au maintien des activités d'extraction, et la SDBJ y contribue de façon majeure.
7,1 M\$ investis dans des secteurs de l'économie autres que le domaine minier de 2018 à 2020	Le portefeuille de placements privés de la SDBJ permet de réaliser des investissements dans plusieurs secteurs structurants pour l'économie de la région.
Augmentation de 23,4 % du chiffre d'affaires depuis 2017	La SDBJ a connu une croissance majeure de son chiffre d'affaires au cours des dernières années, témoignant de sa capacité et de sa détermination à s'acquitter pleinement de sa mission.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan de développement 2021-2023	Enjeu stratégique 1 : Maintien, amélioration, prolongement et développement du réseau de transport facilitant l'accès à la région Enjeu stratégique 2 : Maximisation des retombées économiques régionales	2.3. Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens 4.3. Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes
RS-10 Politique d'octroi de contrat	5.2. Afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire de la Baie-James, la Société s'engage à privilégier, pour ses acquisitions de biens et de services, les entreprises du territoire de la Baie-James tout en s'assurant d'une saine concurrence	4.3. Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes
RS-70 Politique Système de gestion environnementale	Réduire tout impact négatif que les activités de la SDBJ pourraient avoir sur son environnement	1.1. Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables
RS-110 Politique – Prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes	Affirmer l'engagement de la Société à ne tolérer ni admettre aucune forme de harcèlement psychologique ou de violence à caractère sexuel au sein de son organisation	4.1. Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
RS-120 – Vaccination et accès aux zones réglementées (pandémie COVID-19)	Assurer le fonctionnement sûr du système d'aviation, en reconnaissant que les employés essentiels pour soutenir cette fonction doivent être correctement protégés	4.1. Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2022	Réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées	3.2. Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
Plan de transformation numérique 2023-2027	Placer l'humain au centre de sa transformation pour améliorer sa performance	5.5. Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable
RS-20-09 Programme – Mobilisation du personnel	Favoriser la rétention, l'engagement, la mobilisation et le sentiment d'appartenance des membres du personnel qui œuvrent au sein de la Société	4.3. Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes

Contexte interne

La SDBJ peut compter sur des employés et des collaborateurs externes très compétents dans leurs domaines respectifs et mobilisés dans l'accomplissement de la mission organisationnelle. Au fil des ans, cette compétence de chacun et cette mobilisation d'équipe se sont construites dans un environnement professionnel où règnent la confiance et le sens de l'appartenance, et où sont valorisés les accomplissements et les réussites de chacun. Ce contexte professionnel favorise l'obtention des conditions essentielles qui permettent à la SDBJ de réaliser ses activités courantes dans une optique d'amélioration continue et de relever avec détermination, les défis qui se présentent sur sa route.

La flexibilité et l'agilité font partie des principales caractéristiques du modèle d'affaires de la SDBJ, lui permettant d'offrir des services qui respectent les hauts standards de qualité et les échéanciers convenus avec ses partenaires. Toutefois, la forte croissance des dernières années combinée à un haut niveau d'organisation, peuvent représenter des contraintes à la capacité de la SDBJ à réagir rapidement et à se maintenir à la fine pointe des avancées sociale et technologique, dans un monde où le changement fait partie du quotidien.

La SDBJ est une société d'État qui assure le maintien de ses activités courantes grâce à des fonds autogénérés. Elle bénéficie d'une excellente santé financière et cela résulte d'une gestion rigoureuse soutenue de ses finances et de son budget. Également, les décisions d'investissement de la SDBJ reposent sur des analyses rigoureuses et diligentes, notamment en regard de critères reconnus en matière de développement durable.

Contexte externe

La SDBJ jouit d'une grande notoriété auprès de ses partenaires, de ses clients et des parties prenantes à ses projets. Cette notoriété s'est construite au fil des ans, des projets d'investissement et des différents mandats liés à l'entretien et à la gestion des infrastructures de transport. Les rapports de proximité et de saine collaboration que la SDBJ entretient avec l'ensemble des intervenants sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James contribuent à maintenir des relations d'affaires durables. Dans l'établissement de nouveaux liens de partenariat, la SDBJ souhaite maintenir et reproduire ces conditions qui ont contribué à une telle réussite.

Le développement du Nord-du-Québec suscite beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt de toutes parts et la SDBJ s'inscrit dans ce vaste projet collectif, comme un acteur incontournable. La conclusion de l'entente de la Grande Alliance entre le

Gouvernement de la nation crie et le Gouvernement du Québec en février 2020, laissent déjà entrevoir de belles opportunités de contribuer au développement des infrastructures de transport en région.

Le territoire d'intervention de la SDBJ est marqué d'inégalités au plan des conditions de développement économique. L'éloignement et l'isolement des communautés entre elles, agissent telle une rupture de connectivité que restreint la capacité des entreprises locales émergentes à atteindre une envergure régionale. La SDBJ peut jouer un rôle de soutien auprès de ces entreprises, leur permettant de franchir plus facilement ces obstacles. Par ailleurs, certains organismes de développement économique soutiennent des projets qui représentent des occasions de développement économique pour la région et des opportunités de collaboration pour la SDBJ. Les instruments d'investissement privé s'inscrivent dans un marché déjà bien couvert, notamment avec la présence d'autres organismes dédiés au développement économique. La société d'État doit adapter son offre d'investissement de manière à la rendre complémentaire aux autres services existants, voir même à stimuler une certaine synergie. Le portefeuille de placements miniers profite actuellement d'un vent favorable alors que l'industrie minière connaît une certaine effervescence et que le territoire révèle des projets très prometteurs.

La situation d'éloignement et d'isolement restreint également la capacité de développement social et culturel des communautés nordiques. Concrètement, cette situation limite l'accessibilité à certains services, voire même la viabilité des services supra locaux. La SDBJ peut agir comme un partenaire avec les instances municipales et avec les communautés, pour mettre en œuvre certains de ces services ou pour justifier leur mise en œuvre par d'autres instances, en tant qu'utilisateur de ces services par exemple.

La rareté de main-d'œuvre qui affecte tout le Québec et plus particulièrement les régions périphériques, représente également un enjeu de taille pour la SDBJ. Le recrutement de travailleurs et de professionnels qualifiés se heurte à des obstacles tels que l'éloignement et une capacité limitée à offrir des conditions concurrentielles aux échelles locale et régionale.

Plan d'action de développement durable

Action 1 : Intégrer la composante environnementale des critères ESG aux outils existants d'analyse de projets

L'intégration de critères ESG aux outils d'analyse de projet, renforcera la perspective de développement durable qui oriente déjà notre organisation dans l'accomplissement de sa mission. Cette action vient garantir la prise en compte des enjeux de développement durable relatifs à la qualité de l'environnement sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et le soutien de nos partenaires qui prennent l'engagement d'agir en faveur de la qualité de l'environnement.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
1.1.1. Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable	Proportion de nos partenaires bénéficiant du fonds d'investissement de la SDBJ, qui ont adopté une démarche de développement durable	5 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'annonce que la composante environnementale des critères ESG sera intégrée aux outils existants d'analyse de projet	10 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	15 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	20 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	25 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG

Action 2 : Identifier les territoires à protéger dans les écosystèmes sous représentés du réseau des aires protégées du Québec

Présente et active sur l'ensemble du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, notre organisation dispose d'une bonne connaissance des éléments particuliers qui contribuent aux fonctions essentielles des écosystèmes nordiques. Aussi, la SDBJ saisit l'occasion de la présente action pour parfaire sa connaissance terrain de certains écosystèmes déjà reconnus pour leur grande valeur écologique. La sélection de projets d'aires protégées tiendra compte des analyses de carences réalisées par le ministère de l'Environnement, de la lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
2.1.1. Bonifier le réseau d'aires protégées et conservées du Québec	Superficie des territoires à protéger soumis au MELCCFP pour leur protection (hectares)	100 hectares de territoires	120 hectares de territoires	140 hectares de territoires	160 hectares de territoires	180 hectares de territoires

Action 3 : Tenir un registre de signalement des espèces fauniques et floristiques sensibles

La présence d'espèces fauniques et floristiques sensibles fait partie des éléments à vérifier et à surveiller dans le cadre des projets menés et gérés par notre organisation. La présente action s'inscrit naturellement dans l'ordre d'un cheminement visant à impliquer l'ensemble des utilisateurs du territoire. La surveillance et le signalement volontaire d'espèces sensibles, apparaissent comme les étapes ultimes d'un processus cognitif par lequel les individus et les groupes renforcent la reconnaissance qu'ils ont déjà de la haute valeur de ces espèces ainsi que leur adhésion à des actions visant l'amélioration de la condition de ces mêmes espèces.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
2.1.2. Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	Nombre de signalements d'espèces sensibles inscrits au registre et transmis au MELCCFP	10 signalements	12 signalements	14 signalements	16 signalements	18 signalements

Action 4 : Attribuer à une usine de transformation du bois ou à un résident du territoire, les bois commerciaux coupés dans le cadre des travaux routiers et de l'ouverture des carrières et sablières

La réalisation des travaux routiers et l'ouverture de sites de matériaux granulaires nécessitent souvent d'effectuer du débroussaillage ou de la coupe de bois afin de dégager les espaces de travail. Lorsqu'il y a des bois commerciaux, il s'agit généralement de petits volumes ponctuels situés à de grandes distances des usines de transformation du bois. Néanmoins, la somme de ces petits volumes peut représenter des volumes non négligeables qui peuvent permettre de compléter l'approvisionnement des usines de transformation du bois sur le territoire. Aussi, la présente action permettra de trouver un usage aux bois commerciaux coupés dans l'emprise des travaux et ainsi, réduire la pression de récolte sur la grande forêt publique. S'il n'est pas possible ou envisageable d'attribuer les bois à une usine de transformation du bois, notamment en raison de la distance, les bois seront offerts aux résidents du territoire situés à proximité.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
2.2.1. Favoriser les aménagements et les pratiques agricoles, forestières, aquacoles et de pêches durables	Proportion des bois commerciaux coupés, attribués à des usines de transformation du bois ou à des résidents d'Eeyou Istchee Baie-James	72 %	74 %	76 %	78 %	80 %

Action 5 : Rendre les aéroports sous gestion par la SDBJ, accessibles au grand public

La gestion de plusieurs aérodromes et aéroports privés du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James a été confiée à la SDBJ. En élargissant l'accessibilité de ces infrastructures de transport au grand public, la SDBJ contribue à accroître l'accès de tous au vaste territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
2.3.1. Améliorer l'accès aux milieux naturels	Proportion des aéroports sous gestion par la SDBJ, accessibles au grand public (nombre / 6)	2 / 6	3 / 6	4 / 6	5 / 6	6 / 6

Action 6 : Accorder une bourse d'excellence à une entreprise détenue majoritairement par des femmes, par des autochtones et/ou par des personnes issues de la diversité

Selon des données provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lesquelles ont été publiées en février 2023, le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James ainsi que les municipalités et les communautés criées qui s'y trouvent, occupent une superficie terrestre de 287 677 km² et accueille une population de 31 985 âmes¹, pour une densité de 1 habitant / 9 km². L'éloignement, l'isolement des communautés, les faibles niveaux de population qu'on y trouve et le caractère mono-industriel de la structure économique dominante, viennent exacerber le problème de la pénurie de main-d'œuvre qui affecte l'ensemble du Québec et bien au-delà. Dans ce contexte, les acteurs régionaux doivent pouvoir miser sur tous les talents en présence et offrir à chacun les mêmes conditions pour se réaliser et s'épanouir. De nombreuses études démontrent que l'équité, la diversité et l'inclusion permettent aux organisations et aux collectivités qui soutiennent ces valeurs, d'atteindre de meilleurs résultats en matière de développement durable. Par le présent engagement, la SDBJ souhaite donc stimuler le dynamisme et l'innovation à l'échelle du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
3.2.2. Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité	Nombre d'entreprises détenues majoritairement par des femmes, par des autochtones et/ou par des personnes issues de la diversité, qui participent au défi Osentreprendre Nord-du-Québec	6 entreprises	8 entreprises	9 entreprises	10 entreprises	11 entreprises

¹ Région administrative 10 : Nord-du-Québec : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/region/10.pdf>

Action 7 : Accroître les retombées économiques régionales liées aux activités de la SDBJ

De par la mission qu'elle poursuit, la position qu'elle occupe sur l'échiquier économique régional et compte tenu de sa capacité d'action, la SDBJ poursuit ses efforts en vue de maximiser les retombées économiques régionales issues de ses achats de biens et de services. D'ailleurs, nos cahiers des charges prévoient des dispositions obligeant les prestataires de services à atteindre l'objectif contractuel de retombées économiques régionales, faute de quoi une retenue permanente sera appliquée en fonction de la valeur du contrat. Dans le cadre du présent plan d'action, la SDBJ réitère sa volonté d'accroître les retombées économiques en région et rehausse et rehausse les cibles qu'elle vise d'atteindre dans le cadre de ce plan.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
4.3.1. Appuyer le développement régional durable	Proportion des retombées économiques directes et indirectes en région, issues des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy Diamond	80 %	82 %	84 %	86 %	88 %

Action 8 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles

La SDBJ évalue la durabilité de ses interventions afin que les 16 principes de la Loi sur le développement durable soient au cœur des actions de l'organisation. L'évaluation est réalisée pour la planification stratégique, les interventions menant à un mémoire au Conseil des ministres ainsi que les programmes de soutien financier normés.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Proportion des interventions organisationnelles ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (10% en 2022-2023)	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

Action 9 : Offrir du financement à taux préférentiel à des entreprises qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Le soutien financier des entreprises œuvrant sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, fait partie des actions et des instruments auxquels la SDBJ a recours pour soutenir le développement économique régional. L'offre de financement à taux préférentiels pour les entreprises qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs modèles d'affaires, fait partie des engagements concrets de la SDBJ à soutenir un développement responsable et durable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.3.1. Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	Proportion du financement octroyé à des entreprises qui prennent en compte les facteurs ESG	10 %	15 %	18 %	20 %	22 %

Action 10 : Établir des critères d'achat responsable dans nos contrats d'acquisition de biens et de services, suivre le volume et la valeur des contrats qui répondent à ces critères à partir du système SEAO

La question des achats responsables conditionne des enjeux relatifs aux trois pôles du concept de développement durable et engage l'ensemble des membres du personnel et des partenaires de la SDBJ. L'intégration d'exigences en matière d'achat responsable dans nos contrats d'achats de biens et de services diffusés sur le système SEAO permettra d'accroître le volume et la valeur de nos achats responsables.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	Proportion des acquisitions de biens et de services intégrant des composantes responsables (selon le nombre de contrats)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 % (un contrat sur 2)

Action 11 : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de la SDBJ

L'alimentation énergétique des bâtiments repose sur des alternatives très limitées lorsqu'on se trouve en milieu éloignés et isolés comme c'est souvent le cas en Eeyou Istchee Baie-James. Cette réalité fait de l'efficacité énergétique un réel enjeu de développement durable, alors que les énergies vertes telles que l'hydro-électricité ne sont pas toujours accessibles. Il y a quelques années, le Relais routier du km 381 sur la route Billy Diamond, qui était encore alimenté au mazout, s'est converti à l'hydro-électricité. Cette conversion qui a coûté plusieurs dizaines de millions de dollars, représente une avancée majeure en matière de performance environnementale des bâtiments et est citée encore aujourd'hui comme un événement phare pour la SDBJ. De telles opportunités de conversion se font beaucoup plus rares aujourd'hui. Néanmoins, la réfection et l'amélioration de nos bâtiments laissent entrevoir certaines occasions d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	Réduction de la consommation énergétique des bâtiments de la SDBJ (% par rapport à 2022)	5 %	8 %	10 %	12 %	14 %

Action 12 : Utiliser des techniques de construction intégrant le recyclage des matériaux résiduels lors de la conception des projets

La SDBJ gère des projets majeurs de réparation, d'amélioration et d'entretien d'infrastructures routières. Certains travaux, dont le remplacement de ponceaux, par exemple, génère des matériaux de déconstruction dont une partie peut être réutilisée dans les accotements. Les matériaux de déconstruction excédentaires qui ne peuvent ainsi être réutilisés doivent être disposés dans un site autorisé. Or, une partie de ces matériaux, notamment les enrobés bitumineux, peuvent être recyclés et réutilisés dans le cadre des travaux de réfection. Par la présente action, la SDBJ s'engage à explorer et exploiter les techniques disponibles afin de recycler et réutiliser les matériaux de déconstruction issus des ouvrages routiers.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	Proportion des matériaux de déconstruction réutilisés dans les projets de construction (% selon le volume)	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %

Action 13 : Électrifier le parc automobile

Les routes que doivent parcourir les employés de la SDBJ dans le cadre de leurs différents mandats sillonnent des territoires isolés sur de grandes distances. Aussi, la question de l'autonomie des véhicules électriques est rapidement abordée lorsque vient le temps d'envisager se doter de tels véhicules. À cela s'ajoute d'autres questions dont la disponibilité de bornes de recharge et la capacité des garages de mécanique automobile établis sur le territoire, à réparer et entretenir ce type de véhicules. Or, la technologie dans ce domaine évolue très rapidement et déjà, l'autonomie des véhicules hybrides répond beaucoup mieux aux conditions qui prévalent en Eeyou Istchee Baie-James. Désormais, quand viendra le temps d'acquérir de nouveaux véhicules, la SDBJ envisagera sérieusement la possibilité d'acquérir des véhicules hybrides ou électriques.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	Proportion de véhicules électriques et hybrides sur l'ensemble du parc de véhicules routiers de la SDBJ (%)	2 %	5 %	10 %	15 %	20 %

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Modèles d'affaires : 1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables

1.1.1. Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable	Intégrer la composante environnementale des critères ESG aux outils existants de projets	Proportion de nos partenaires bénéficiant du fonds d'investissement de la SDBJ, qui ont adopté une démarche de développement durable	5 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'annonce que la composante environnementale des critères ESG sera intégrée aux outils existants de projet	10 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	15 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	20 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG	25 % de nos partenaires ont adopté des modalités de développement durable dans leur modèle d'affaires, suite à l'intégration de la composante environnementale des critères ESG
---	--	--	--	---	---	---	---

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Protéger la nature : 2.1 Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes

2.1.1. Bonifier le réseau d'aires protégées et conservées du Québec	Identifier les territoires à protéger dans les écosystèmes sous représentés du réseau des aires protégées du Québec	Superficie des territoires à protéger soumis au MELCCFP pour leur protection (hectares)	100 hectares de territoires	120 hectares de territoires	140 hectares de territoires	160 hectares de territoires	180 hectares de territoires
2.1.2. Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	Tenir un registre de signalement des espèces fauniques et floristiques sensibles	Nombre de signalements d'espèces sensibles inscrits au registre et transmis au MELCCFP	10 signalements	12 signalements	14 signalements	16 signalements	18 signalements

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Restaurer la nature : 2.2 Améliorer la santé des écosystèmes

2.2.1. Favoriser les aménagements et les pratiques agricoles, forestières, aquacoles et de pêches durables	Attribuer à une usine de transformation du bois ou à un résident du territoire, les bois commerciaux coupés dans le cadre des travaux routiers et de l'ouverture des carrières et sablières	Proportion des bois commerciaux coupés, attribués à une usine de transformation du bois ou à un résident d'Eeyou Istchee Baie-James	72 %	74 %	76 %	78 %	80 %
--	---	---	------	------	------	------	------

Rapprocher les Québécois de la nature : 2.3 Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens

2.3.1. Améliorer l'accès aux milieux naturels	Rendre les aéroports et sous gestion par la SDBJ, accessibles au grand public	Proportion des aéroports sous gestion par la SDBJ, accessibles au grand public (nombre / 6)	2 / 6	3 / 6	4 / 6	5 / 6	6 / 6
---	---	---	-------	-------	-------	-------	-------

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Égalité et diversité : 3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société

3.2.2. Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité	Accorder une bourse d'excellence à une entreprise détenue majoritairement par des femmes, par des autochtones et/ou par des personnes issues de la diversité	Nombre d'entreprises détenues majoritairement par des femmes, par des autochtones et/ou par des personnes issues de la diversité, qui participent au défi Osenprendre Nord-du-Québec	6 entreprises	8 entreprises	9 entreprises	10 entreprises	11 entreprises
--	--	--	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------

Vitalité des collectivités : 4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes

4.3.1. Appuyer le développement régional durable	Accroître les retombées économiques régionales liées aux activités de la SDBJ	Proportion des retombées économiques directes et indirectes en région, issues des contrats d'achats de biens et de services alloués par la SDBJ sur la valeur totale des contrats, excluant les contrats alloués dans le cadre du projet de réfection de la route Billy Diamond	80 %	82 %	84 %	86 %	88 %
--	---	---	------	------	------	------	------

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Gouvernance du développement durable : 5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles	Proportion des interventions organisationnelles ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (10% en 2022-2023)	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %
---	--	---	------	------	------	------	------

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Finance durable : 5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois

5.3.1. Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	Offrir du financement à taux préférentiel à des entreprises qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	Proportion du financement octroyé à des entreprises qui prennent en compte les facteurs ESG	10 %	15 %	18 %	20 %	22 %
---	---	---	------	------	------	------	------

Marchés publics : 5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	Établir des critères d'achat responsable dans nos contrats d'acquisition de biens et de services, suivre le volume et la valeur des contrats qui répondent à ces critères à partir du système SEAO	Proportion des acquisitions de biens et de services intégrant des composantes responsables (selon le nombre de contrats)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 % (un contrat sur 2)
--	--	--	------	------	------	------	-------------------------

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
------------------------------------	---------	--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bâtiments durables : 5.6 Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics

5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de la SDBJ	Réduction de la consommation énergétique des bâtiments de la SDBJ (% par rapport à 2022)	5 %	8 %	10 %	12 %	14 %
5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	Utiliser des techniques de construction intégrant le recyclage des matériaux résiduels lors de la conception des projets	Proportion des matériaux de déconstruction réutilisés dans les projets de construction (% selon le volume)	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023 - 2024	Cible 2024 - 2025	Cible 2025 - 2026	Cible 2026 - 2027	Cible 2027 - 2028
Mobilité durable : 5.7 Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables							
5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	Électrifier le parc automobile	Proportion de véhicules électriques et hybrides sur l'ensemble du parc de véhicules routiers de la SDBJ (%)	2 %	5 %	10 %	15 %	20 %

